

## Programme D : ORL DPC - ACCREDITATION EN EQUIPE

Le programme équipe est réalisé de manière continue, intégré à la routine au quotidien et répond à une logique d'ancrage dans l'établissement. Il permet d'objectiver (de « valoriser ») toutes les démarches Qualité-Sécurité que les équipes font déjà au quotidien.

Ce programme contribue au maintien des compétences et au développement d'une « culture sécurité » au sein des équipes, c'est-à-dire visant à favoriser par tous moyens, les modes de pensée, de travail et d'interaction en vue d'améliorer continuellement la qualité des soins, l'actualisation des pratiques et la sécurité des patients, et la qualité de vie au travail.

Chaque membre de l'équipe doit participer à au moins une action/activité par dimension (conception, mise en œuvre, évaluation, correction, etc.), parmi celles présentées. Les activités peuvent être réalisées de façon ponctuelle sur une année ou continue sur plusieurs années.

Le programme d'accréditation en équipe comporte 5 exigences, à valider annuellement.

La réalisation d'au moins 2 actions d'amélioration du travail en équipe.

La réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles.

- ⑨ **La réalisation d'au moins 1 EIAS par membre de l'équipe, avec la possibilité de se limiter à 6 EIAS par équipe.** Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA. **D'autres actions d'amélioration de la sécurité des patients peuvent être réalisées.**

La réalisation d'au moins **2 actions au cours des 4 ans** de la santé du professionnel.

La réalisation d'au moins **2 actions au cours des 4 ans** de la relation avec le patient.

Les actions éligibles à ce programme d'accréditation en équipe sont détaillées de manière non exhaustive dans le Tableau 1 - Programme d'accréditation en équipe. Le bilan d'équipe pourra

- en **monodisciplinaire** ;
- en **pluridisciplinaire** si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres disciplines (anesthésistes-réanimateurs...);
- en **pluriprofessionnel** si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres professions (IADE, IDE...).
- 

être validé selon différentes modalités :

Tableau 1 - Programme d'accréditation en équipe

Dimension d'amélioration	Action	Ce que mon équipe doit faire	Dans le SIAM actuel
Travail en Equipe	Réalisation d'au moins 2 actions pour la dimension travail en équipe		

L'évaluation de cette dimension concernant les facteurs non techniques, pourra faire appel à la cellule qualité de l'établissement qui valorisera pour son compte, ces évaluations dans le cadre de la procédure de Certification	Mise en œuvre SSP (Solution pour la sécurité du patient) coopération entre anesthésistes réanimateurs et chirurgiens ;	Réaliser un protocole de check list adaptée à la spécialité ORL	Recommandation
	Protocolisation de la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie (recommandation SFAR)		Recommandation
	Protocolisation de la gestion des anticoagulants		Recommandation
	Utilisation, adaptation, évaluation de la check-list « sécurité du patient au bloc opératoire »	Mise en œuvre, évaluation rétroactive	Recommandation
	-SSP No Go au bloc opératoire : comment renforcer les barrières de sécurité ?	Réalisation d'une check list spécifique	Recommandation
	Participation à une RCP multidisciplinaire ( ex : cancerologie, asthme, pathologie du sommeil)	Attestation de CME ou compte-rendu	Activité
	Participation aux instances opérationnelles de l'établissement		Activité
<b>Pratiques Professionnelles</b>	<b>Réalisation d'au moins 3 activités pour la dimension pratiques professionnelles</b>		
	-Participation à un Congrès national ou international de la spécialité ou formation régionale validée par le CNP, avec un retour en équipe	Individuel	Activité
	Participation à un DPC tous les trois ans Formation universitaire de la spécialité diplômante ou certifiante	Individuel	Activité
	Participation à l'élaboration de recommandations et participation à la rédaction ou la mise à jour des fiches d'information du Collège d'ORL et CCF		Activité

	HU : travaux de recherche, publications <i>(Réalisation d'une publication annuelle par au moins un membre de l'équipe ; et participation à au moins une EPU ; et réalisation d'au moins une communication ou participation à un atelier lors d'un congrès certifié par la SFORL ;</i>		Activité
	<i>communication en Congrès des EIAS de la spécialité ; maîtrise de stage universitaire</i>		
	Protocolisation de prise en charge ORL Mise en œuvre Recommandations de la SF	Individuel	Recommandation
	Actions d'évaluation des pratiques professionnelles proposés par des OA ou réalisées en établissement : Audit, analyse des pratiques, patient traceurs		Activité
	Suivi d'indicateurs cliniques proposés par l'OA ou les sociétés savantes, la HAS ou construits localement		Activité
	Participation à un registre de pratiques		Activité
<b>Sécurité des patients</b>	Déclarer chaque année deux événements indésirables associés aux soins (EIAS) - limité à 6 EIAS par équipe si l'équipe est composée de plus de 6 médecins et réalisation d'une activité dans la liste suivante		
	Défaillance de prise en charge de l'amygdalectomie	Equipe	Recommandation
	Erreur d'identification du site opératoire en chirurgie ORL et CCF	Equipe	Recommandation
	Défaillance et inadéquation du matériel en chirurgie ORL et cervico-faciale;	Equipe	Recommandation
	Défaillance dans la prise en charge d'un patient en ambulatoire ;	Equipe	Recommandation
	SSP Comment gérer les risques liés à l'utilisation du bistouri électrique ?	Compte rendu	Recommandation
	SSP Comment sécuriser le circuit d'un prélèvement réalisé au bloc opératoire ?	Compte rendu	Recommandation

	Participation à au moins 1 RMM	Attestation de CME ou compte-rendu	Activité
	Possibilité pour les médecins ou les équipes de présenter toute autre action	Equipe	Activité
<b>Santé du professionnel</b>	<b>Réalisation d'au moins 2 actions au cours des 4 ans</b>		
	Autoquestionnaire santé du médecin (SIAM)	Déclaratif	Activité
	Autotest SMART	Déclaratif	Activité
	Radioprotection	Déclaratif	Activité
	Vaccination	Déclaratif	Activité
	Consultation du médecin traitant ou du médecin du travail		
	Prise en charge d'un épuisement professionnel	Déclaratif	Activité
	Possibilité pour les médecins ou les équipes de présenter toute autre action	Déclaratif	Activité
<b>Relation avec le patient</b>	<b>Réalisation d'au moins 2 actions au cours des 4 ans</b>		
	Utilisation/évaluation des fiches d'information du Collège d'ORL et CCF	Déclaratif	Activité
	Participation à un programme centré sur le patient	Déclaratif	Activité
	Programmes associant des patients à l'aide à la décision		
	ETP	Déclaratif	Activité
	Patient traceur PREMS / PROMS		
	Registre de pratiques intégrant recueil données patients	Déclaratif	Activité
	Possibilité pour les médecins ou les équipes de présenter toute autre action	Déclaratif	Activité